



Traité Chvouot

Michna 5 - Chapitre 2

רְבִי אֶלִיעֶזֶר אוֹמֵר: (וַיִּקְרָא ה,ב)
הַ "שֶׁרֶץ... וְנִעְלַם מִמֶּנּוּ",
עַל הָעֵלָם הַשֶּׁרֶץ הוּא תֵיב,
אִינוּ תֵיב עַל הָעֵלָם הַמְקֻדָּשׁ.
רְבִי עֲקִיבָה אוֹמֵר: (וַיִּקְרָא ה,ב)
"וְנִעְלַם מִמֶּנּוּ וְהוּא טָמֵא",
עַל הָעֵלָם הַטְּמֵאָה הוּא תֵיב,
אִינוּ תֵיב עַל הָעֵלָם מְקֻדָּשׁ.
רְבִי יִשְׁמַעֵאל אוֹמֵר: (וַיִּקְרָא ה,ב-ג)
"וְנִעְלַם מִמֶּנּוּ... וְנִעְלַם מִמֶּנּוּ" שְׁנֵי פְעָמִים,
לְתֵיב עַל הָעֵלָם הַטְּמֵאָה וְעַל הָעֵלָם הַמְקֻדָּשׁ.

Rabbi Eliézer dit que pour la mention de la contagion d'impureté par un ver rampant, il est dit (Vayiqra 5,2) : « s'il n'y pense plus » ; donc seulement en cas d'oubli que c'était un ver rampant, on est coupable, non pour l'oubli de se trouver dans le Temple. Rabbi Akiva dit : de l'expression « il a oublié qu'il est impur ». On conclut à la culpabilité pour l'oubli de l'impureté, non pour l'oubli de la sainteté du Temple. Selon Rabbi Yichmael au contraire, du double emploi de l'expression « il oublie » on conclut à la culpabilité pour chaque oubli, celui de l'impureté et celui de la sainteté du Temple.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions